

**Programme de cours**  
**1<sup>er</sup> semestre 2024/2025**

\*\*\*\*\*

**Master 2**  
**Semestre 9 (5<sup>ème</sup> année)**

\*\*\*\*\*

# Table des matières

M9.7 PROJET	3
P901	3
P902	6
P903	9
P905	11
P906	13
P908	16
P909	20
P904	22
P907	26
P911	33
P912	35
P910	39
P914	42
M9.9 CONSTRUCTION	44
CTA901	44
CTA902	45
M9.9 TRANSITION ECOLOGIQUE	46
TEC901	46
M9.9 DROIT DE L'URBANISME	48
DU901	48

Unité d'enseignement :  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
MOIMAS Valentina  
WEBER Bendicht  
LAMOUREUX Margotte

**Crédits Ects :** 14  
**Nbr de semaines :** 16  
**Nbr d'heures / semestre :** 112  
**Travail personnel :** 232

## PROJET

### A - HMU-P901 Projet urbain participatif et conception architecturale

**Objectifs :**

Les étudiants initiés aux fondamentaux du projet urbain et à la relation entre usage et conception architecturale trouvent dans cette unité un approfondissement d'outils théoriques et méthodologiques du projet de renouvellement d'espaces urbains. En résonance avec les orientations de la Chaire EFF&T expérimenter faire fabriquer & transmettre (<http://chaire-effet.net/>) et le laboratoire LET (laboratoire espaces transformations), et en partage avec diverses parties prenantes locales, il s'agit d'apprendre en faisant: en construisant puis en soumettant au débat citoyen une interrogation réciproque entre visions stratégiques de développement urbain, et prises de position sous forme de propositions d'intervention concrètes. Le processus de travail vise à interroger et approfondir les liens entre les activités de diagnostiquer, de programmer et concevoir, avec l'objectif d'explicitier de mieux en mieux et de savoir soumettre au débat le cheminement du raisonnement.

**Contenu :**

Les pratiques d'aménagement de l'espace impliquant les habitants, usagers, citoyens semblent plus répandues ailleurs qu'en France, où l'affirmation de la nécessité (notamment depuis loi SRU de 2000) contraste avec une réalité de cultures de la production de l'espace qui semblent encore largement s'y opposer. En questionnant les responsabilités spécifiques de l'architecte, cet enseignement vise à étudier ces inerties, et à chercher, en situation, des leviers et possibilités concrètes pour faire évoluer les pratiques.

Sans renoncer à l'exigence d'une haute qualité de la conception architecturale et urbaine, l'enseignement vise à intégrer ce travail dans un processus d'urbanisme qui implique autant que possible toutes les parties prenantes ceci en considérant comme visée subordonnée une

augmentation des valeurs-ressource des espaces habités. L'enseignement propose d'entrer en matière volontairement par l'évaluation des situations d'usage de l'espace, puis par l'analyse critique des situations et logiques d'action. Il invite à des expérimentations de co-construction du projet avec les habitants, des intentions initiales jusqu'aux différentes étapes de projet, en alliant phases de diagnostic, de programmation et de conception. Ce travail est développé conjointement avec des propositions en deux étapes : des « projets exploratoires » qui avancent des pistes de programmation pour le soumettre au débat et à la validation par des parties prenantes, suivis de « projets test » qui sont fondés sur des hypothèses de programmation ainsi validées.

Plusieurs pistes de projet sont suggérées dès le début, cette année dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Montreuil et l'association didattica\* sur les Hauts de Montreuil. Les démarches entreprises par les étudiants (observations, relevés, diagnostics, étapes de programmation et de conception) doivent permettre une réévaluation critique de ces pistes, en formulant des enjeux et en construisant une problématique d'intervention. Les étudiants ont dans ce contexte la possibilité de d'approfondir des préoccupations présentes, par exemple, dans leur mémoire master. Les interventions et échanges abordent des questions de méthode qui se posent aux architectes qui souhaitent travailler en coopérant avec des habitants, usagers, associations, élus.

Un voyage d'étude de 3 jours est prévu dans une ville européenne qui s'impose comme un lieu d'initiatives d'implication des habitants en matière de renouvellement urbain, avec des expériences aussi bien anciennes que récentes. Nous proposons un parcours d'étude parmi des processus de projets de renouvellement urbain récents donnant à réfléchir, en miroir de la situation française, sur un contexte de mise en œuvre de politiques, en considérant les cultures locales à la fois politiques, administratives, associatives et professionnelles.

\* voir <https://www.didattica-asso.com>. Nous recommandons aux étudiants intéressés d'assister à une projection du film 'le cheminement de nos désirs' soit le vendredi 27 septembre 2024, 14 heures, à l'ENSAPLV, amphitheâtre 4, soit le 5 octobre 2024, 11 heures au cinéma Le Méliés à Montreuil.

**Travaux requis :**

ATTENTION: Du fait du nombre élevé de demandes, les étudiants intéressés sont invités à soumettre avant le 27 septembre 2024 à l'équipe enseignante par les trois adresses mail suivantes  
bendicht.weber@paris-lavillette.archi.fr  
margottelamouroux@gmail.com  
valentina.moimas@centrepompidou.fr  
un message d'environ une page A4 précisant leurs motivations pour rejoindre le cours, ainsi que leurs expériences précédentes, pédagogiques et/ou professionnelles, en lien avec des approches participatives.

Sont ensuite demandés pendant le semestre : travaux de terrain  
préparation et conduite d'échanges avec les divers parties prenantes sur  
place développement d'analyses, de projets exploratoires puis de projets  
test formulations régulièrement renouvelées des enjeux et de la  
problématique de projet.

**Supports de cours :**

**Unité d'enseignement :**  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
BOUCHERON Olivier

**Crédits Ects : 14**  
**Nbr de semaines : 16**  
**Nbr d'heures / semestre : 112**  
**Travail personnel : 232**

## **PROJET**

### **A - HMU-P902 Par-delà la Modernité. Détours en Asie. Oulan-Bator et Phnom Penh**

**Objectifs :** PAR-DELÀ LA MODERNITÉ (PDLM) - DÉTOURS EN ASIE: Oulan-Bator et Phnom Penh

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : français

LANGUE(S) DE COMMUNICATION : anglais, espagnol

Cette unité de projet approfondi est associée aux ateliers internationaux Oulan-Bator (qui se déroulera en septembre 2023) et Phnom Penh (qui se déroulera en février 2024)

Elle précède et anticipe l'encadrement de diplômés de l'unité PFE02, PDLM - Retour d'Asie.

Cette association permet de confronter les étudiants à une situation urbaine extra-européenne unique en mettant en place un véritable travail de terrain. Sur place ils ont l'occasion de développer des facultés d'observation, de description et de compréhension de dispositifs architecturaux et de systèmes urbains singuliers, puis d'en tirer des leçons et des principes afin d'en envisager la transposition (ou pas) lors de la phase de propositions et de production de projets à différentes échelles.

Enseignants ENSAPLV : Olivier Boucheron (architecte-nelobo), Mina Sharouz (architecte, anthropologue LAA) ainsi que Nava Meron (architecte/urbaniste-LAA), Benoît Jacquet (architecte-EFEO), Alessia de Biase (architecte/anthropologue-LAA)

**Contenu :**

PP3 - Phnom Penh (Asie des moussons) et UB8 - Oulan-Bator (Asie des steppes)

L'atelier qui se déroule désormais à Phnom Penh, s'est tenu entre 2016 et 2020 à Rangoun (Yangon), mais du fait de la situation politique de la Birmanie depuis les événements survenus en mars 2020, nous sommes contraints de mettre en pause notre partenariat avec Yangon Technological University et repousser notre retour dans cette ville fascinante à des jours meilleurs. Néanmoins, nous restons en contact rapproché avec les membres de l'université (corps enseignant et administratif) qui ont rejoint le NUG (National Unity Government of the Republic of the Union of Myanmar).

Après la gestion compliquée des crises COVID et de la guerre en Ukraine cette année, nous avons finalement saisi l'opportunité d'organiser en février 2022 notre premier atelier dans la capitale du Cambodge, Phnom Penh. Cette ville ne nous est pas inconnue principalement parce que Christiane Blancot (qui co-dirigeait ce cours jusqu'en 2022 et continuera d'y intervenir ponctuellement en 2023) y œuvre depuis près de trente ans en tant que responsable des études sur la ville pour l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR). Nous avons donc pu monter rapidement l'atelier avec l'Université de Norton afin de constituer des équipes mixtes d'étudiants (La Villette-Norton).

En février 2022 nous avons principalement arpenté le centre, bâti à l'époque coloniale. En 2023 et 2024 nous souhaiterions nous pencher davantage sur les quartiers associés aux projets urbains et architecturaux de la période dite de la « nouvelle architecture khmère » promue par Norodom Sihanouk et mise notamment en oeuvre par les architectes modernistes Vann Molyvann et Lu Ban Hap.

-----

L'atelier Oulan-Bator constituera la dixième année de coopération avec la Ville d'Oulan-Bator (UB ci-après), the Mongolian University of Science and Technology (MUST), l'ambassade de France en Mongolie et l'Atelier Parisien d'Urbanisme.

Lors de nos ateliers précédents, nous nous sommes successivement intéressés à la situation des quartiers de ger (yourte en mongol), au devenir des quartiers de logements collectifs issus des préceptes de la Modernité, à la question des centres et des périphéries d'Oulan-Bator, à la relation entre la ville et la nature (ressources et paysage) et à la trajectoire du centre historique de la ville socialiste et notamment les quartiers des «4 000» et «5 000» (logements) qui ont contribué à conférer à Oulan-Bator son image de ville moderne, planifiée à dessein pour l'«Homme nouveau». Pour septembre 2022, nous reprendrons notre série d'ateliers avec nos partenaires de MUST à Oulan-Bator.

En 2022, avec l'atelier UB 7 : vers une écologie du voisinage / to a neighborhood ecology, nous avons travaillé sur le quartier d'Amgalan, où l'on trouve encore des traces de l'ancienne maimatchen (ville) des chinois, notamment des formes d'horticulture dans la ville tout à fait unique dans la capitale mongole.

En 2023, avec l'atelier UB 8 qui s'intitule, 'Habiter un art populaire', nous nous intéresserons particulièrement aux questions urbaines et sociales en jeu dans plusieurs quartiers d'enclos – ou de yourtes (ger area en mongol) - en abordant, plus spécifiquement, les rapports de force entre pouvoir et habitants. Une attention particulière sera également portée sur les questions de production d'énergie et de chauffage dans ces quartiers, ainsi que sur la « performance » thermique des batis (maison) dans les enclos, sans oublier de regarder leurs qualités architecturales.

**Travaux requis :**

Le nombre de places dans cet enseignement étant limité (environ 12 places), nous souhaiterions que chaque étudiant intéressé par ce cours nous envoie une courte lettre de motivation, explicitant notamment son parcours et les thèmes qu'il souhaiterait aborder pour son futur mémoire de master.

Les candidatures doivent être transmises à [olivier.boucheron@paris-lavillette.archi.fr](mailto:olivier.boucheron@paris-lavillette.archi.fr) lors de la semaine des choix de la rentrée pour Phnom Penh, en juin de l'année précédente pour Oulan-Bator.

Pour les deux voyages, les étudiants participants bénéficient a minima d'une aide de l'ENSAPLV (environ 700 euros) pour l'achat du billet d'avion.

**Supports de cours :**

Unité d'enseignement :  
M.9.7PA – Projet

Enseignants :  
PENIN Antoine  
FARRET Pierre



Crédits Ects : 14  
Nbr de semaines : 16  
Nbr d'heures / semestre : 112  
Travail personnel : 232

## PROJET

### A - HMU-P903 Formes urbaines et projets résidentiels en région parisienne

**Objectifs :** Développer les outils d'analyse et de projet ainsi qu'un corpus de connaissances qui permettent aux étudiants l'élaboration de projets de formes urbaines et de produire des tissus résidentiels dans le contexte critique des périphéries urbaines contemporaines.

**Contenu :** Le cas de la métropole parisienne.  
L'exercice se situe sur des sites de dimensions moyennes (de 50 à 100 hectares) de la banlieue parisienne, choisis pour leur caractère composite et hybride, fruit de la succession d'interventions éparées, de zones fonctionnelles séparées, striés de réseaux et d'infrastructures lourdes et parsemés de nouveaux quartiers qui résultent de l'enchaînement des doctrines urbaines des dernières décennies du XXe siècle. Il s'agit dans un premier temps, par l'analyse urbaine approfondie du contexte et de son évolution historique, de rendre compte des structures territoriales, morphologiques, tissulaires et typologiques existantes, d'en comprendre l'apparition et les mutations, d'en pressentir le potentiel de développement pouvant soutenir des dispositions spatiales plus dynamiques, plus cohérentes, plus lisibles et donc plus urbaines.  
À partir de travaux d'analyse du territoire, les étudiants répartis en groupe de 5 à 8 sont amenés à formuler des hypothèses de nouvelles formes urbaines, de réorganisation et de requalification de l'espace public et du réseau viaire, d'affectations nouvelles et de découpage des sols avant d'établir des choix typologiques et programmatiques. Ces éléments seront synthétisés aux échelles appropriées (entre 1/ 5000 et 1/1000) pour constituer les grandes hypothèses d'un plan-guide à la fois ouvert à des adaptations inévitables et morphologiquement rigoureux.

La vocation d'un tel document est de gérer sur le moyen et long terme (entre 10 et 30 ans) un processus de mutations dont il garantisse les finalités stratégiques et qui permette les nécessaires ajustements conjoncturels, tant morphologiques que programmatiques.

Les étudiants seront finalement conduit à mesurer la pertinence de leurs hypothèses à des échelles plus fines (1/500 et 1/200) et à éprouver les rapports entre les solutions architecturales (au niveau de l'édifice ou du groupe d'édifices) et les dispositifs urbains, en élaborant le projet d'un ensemble résidentiel de dimension significative (plusieurs dizaines de logements).

Une attention particulière sera accordée aux rapports qui se nouent au niveau du rez-de-chaussée, entre espaces publics et privés, usages collectifs et individuels, représentation et appropriation.

Un cycle d'exposés et de cours thématiques relatifs à l'histoire des villes et à quelques moments fondateurs des théories, doctrines et expérimentations urbaines et des cours délivrés par les enseignants sur l'architecture de l'habitat, compléteront et enrichiront l'exercice de projet. Plusieurs visites de quartiers emblématiques de ces expérimentations ponctueront le semestre et concrétiseront l'approche académique du sujet. Les contextes de projet les plus fréquemment rencontrés concernent le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social, ZUP, cités et grands ensembles la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures.

itat social, ZUP, cités et grands ensembles la reconversion des friches industrielles, la requalification des abords des grandes infrastructures, etc.

#### Travaux requis :

Le cours de projet est organisé sur la journée complète.

La matinée est consacrée aux exposés, cours et visites l'après-midi à la correction d'exercice.

Au cours des premières semaines le travail collectif porte sur l'analyse des sites, puis aux premières grandes orientations du projet urbain, à la configuration des espaces publics et des voies, la programmation, les choix typologiques et leur localisation, la structure paysagère, etc. Les dernières semaines seront consacrées aux préliminaires des projets d'architecture proprement dits qui seront impérativement conduit en binômes ou trinômes.

Nature des travaux demandés :

- Analyses graphiques et commentaires écrits, calculs de densité et comparatif
- Maquette des sites
- Projet d'aménagement global et argumentaire circonstancié
- Plans, coupes et volumétrie des projets d'architecture, référents typologiques, maquette d'étude, etc.

#### Supports de cours :

Unité d'enseignement :  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
MAZLOUMAN Mahtab  
FARKAS Elisabeth  
GAUTEL Jakob  
DESSARDO Marco

**Crédits Ects :** 14  
**Nbr de semaines :** 16  
**Nbr d'heures / semestre :** 112  
**Travail personnel :** 232



## PROJET

### B - AS-P905 Scénographie et architecture, de l'oeuvre au lieu

**Objectifs :**

La fonction du scénographe a toujours été intimement liée à l'architecture puisqu'elle consiste à inventer à matérialiser l'espace et l'itinéraire du voyage imaginaire auquel le théâtre, la ville ou la cérémonie convient le spectateur. La scénographie offre un champ d'étude privilégié pour la conception d'espaces destinés à établir des relations entre émetteur et récepteur en élargissant le domaine de la recherche à toutes conceptions d'espaces destinés à des contacts, à des échanges et à la représentation. Elle règle les rapports du spectateur à l'oeuvre dans un certain contexte symbolique.

Aborder les projets d'équipement culturel avec des lieux de représentation nécessite une connaissance scénographique afin d'imaginer le lieu propice à la création, en partant de l'outil et en étant à son service.

**Contenu :**

Notre objectif pédagogique est d'aborder l'enseignement du projet d'architecture comme le lieu de croisement de différentes disciplines artistiques et littéraires dans une approche de l'espace complémentaire. Cet enseignement se base sur une interaction et une hybridation tenant compte des différentes démarches de création. Dans cette interdisciplinarité les différents champs disciplinaires travaillent en synergie vers la problématique du projet architectural. Dans cette approche du projet, la scénographie est notre fil conducteur.

Nous abordons l'architecture des lieux du spectacle vivant en étudiant le cadre matériel et technique de la représentation, son articulation avec le cadre fictif à travers des exercices de scénographie.

La démarche scénographique confère à l'architecte être au service d'un outil de création, aborder le lieu par le récit, comprendre la place inhérente du corps, un intérêt pour une technique spécifique des lieux de spectacle...

Afin d'aborder les projets de lieux culturels, il est important de commencer par le coeur du dispositif, le lieu de la création qui est la scène. Ces projets

complexes dans leur organisation et leur fonctionnement, nécessitent aussi une réflexion programmatique et artistique.

Le semestre est composé de plusieurs projets :

1- un exercice de scénographie théâtrale en collaboration avec des institutions culturelles et dans des cadres existants comme le théâtre de La Colline et rencontres avec les professionnels (scénographes, techniciens...)

2- des TD et des projets de faisabilité pour les préparations des PFE

3- des visites et rencontres autour des projets du PFE. Il se base sur deux propositions de programme d'équipement culturel dans un contexte réel, en relation avec des institutions (scène nationale, centre dramatique, centre d'art, centre chorégraphique,...)

Cette année, nous proposons deux sites avec plusieurs programmes : une cité culturelle à Colmar avec notamment la création d'un CDN (Centre dramatique national) et d'autres édifices culturelles à définir - et le conservatoire national de Lyon avec la création d'une salle philharmonique.

Trois pièces de théâtre au théâtre de La Colline seront programmés pendant ce semestre.

**Travaux requis :**

- La scénographie d'une pièce de théâtre en collaboration avec le Théâtre de la Colline
- Différents TD autour des lieux de représentation
- analyses programmatiques et urbaines

**Supports de cours :**

Unité d'enseignement :  
M.9.7PA – Projet

Enseignants :  
N'THÉPÉ Françoise  
LIPSKY Florence

Crédits Ects : 14  
Nbr de semaines : 16  
Nbr d'heures / semestre : 112  
Travail personnel : 232

## PROJET

### C - MTP-P906 Architecture et environnement

**Objectifs :** THEMATIQUE GENERALE : Milieu(x), architecture et paysage. INTITULE du PROJET EN S9 : Architecture & Environnement

En partant du postulat que l'être humain a besoin d'un environnement convenable pour vivre et travailler, l'atelier de projet a pour ambition de concevoir de nouveaux mondes, dans lequel l'homme vit en harmonie avec son environnement de proximité.

La pédagogie vise à :

- la conception du projet architectural, urbain et paysagé, par sa dimension écologique et la fabrication d'une architecture durable,
- la radicalité du projet par le développement d'un esprit critique relatif aux enjeux environnementaux du XXI<sup>ème</sup> siècle,
- la cohérence du projet comme un tout. Cette acquisition passe par la manipulation de différentes échelles, dans un processus non linéaire.

La fabrication de micro-climats

Les milieu(x) de vie sont définis comme des composés d'organismes vivants et non vivants, qui incarnent l'interaction entre l'homme et la nature, entre le biologique et le social. Cela implique un processus de conception multi- critères. Le projet n'est donc pas limité au - programme et son site- mais il s'ouvre à son environnement.

L'objectif est la fabrication de micro-climats, dans lesquels l'architecture et le végétal sont les composants majeurs du milieu. Dans cette conception, les problématiques éco-techniques, jouent un rôle majeur.

Vous aurez à concevoir le projet dans une démarche durable et frugale, en manipulant :

- les données climatiques (les vents, le soleil, la pluie)

- les ressources naturelles (l'eau, la nature et sa terre),

#### L'architecture

A partir de la notion de milieu, la conception architecturale est fondée sur :

- la fabrication d'espaces capables et adaptables. La réflexion part d'un espace minimal dont vous pensez les prolongements extérieurs.
- les modes de vie universitaires qui influencent la spatialité,
- des formes pré-sélectionnées (grille, rue, rue en réseaux, forme en u..) dont les géométries sont reconnues parmi les plus adaptées à la constitution du milieu.
- des enveloppes façades frugales et performantes en terme de confort

#### Les cours théoriques

Les cours guident vos recherches durant le projet.

Ils introduisent :

- au monde contemporain (l'éthique du retour à la terre, la biodiversité, habiter et cultiver, etc..),
- à la spatialité japonaise, qui contribue à « réapprendre à vivre dehors »,
- à l'esthétique industrielle (Case Study house, Eames) qui associe la recherche de la simplicité volumétrique à l'optimisation constructive (Cedric Price, Glenn Murcutt).

#### **Contenu :** Plateau de Saclay, secteur de la Bonde

A proximité du grand campus de Saclay, des terres agricoles persistent. Proche de Rungis, des fermes agricoles dédiées à des circuits courts sont en fonctionnement. Un réseau parallèle se met en place en ile de France.

Le site du projet est situé entre Palaiseau, Massy, Champlan. Il est constitué de trois pièces de terrain où se cultivent du colza, et différentes céréales.

Ces terres font désormais parties d'un nouveau cycle économique et productif.

Le site du projet (environ 7 hectares), mêlés aux infrastructures, va être consacré à la fabrication de milieux de vie, pour apprendre et enseigner, dans le domaine de l'alimentation. Il s'agira de concevoir des démonstrateurs, des ateliers de transformation pour des start-up de petites et moyennes distribution.

Le couple d'opposé 'inconfort/confort' sera majeur dans la réflexion sur la manière d'habiter ces territoires.

Le projet est fondé sur :

- une stratégie climatique
- la connaissance des terres agricoles, comme identité du territoire,
- la conception d'une architecture capable d'évolutivité dans des territoires en mutation.

- la conception d'une architecture légère capable de capter son environnement de proximité, et de s'en protéger.

---

---

INTERVENANT Invités : Nicolas Bel, ingénieur groupe TOPAGER, expert en agriculture urbaine Une/un/ représentant(e) de l'EPA SACLAY

**Travaux requis :** La représentation tient une place majeure dans le projet.  
Elle est indissociable dans la vision du rapport territoire/projet  
Il y a une adéquation entre la -manière de penser et la manière de représenter-.

En conséquence, les documents attendus font l'objet d'un cours sur la représentation et d'indication précises, suivant charte graphique.

La production de maquettes à différentes échelles, fait partie intégrante des rendus.

Les formats et les pièces graphiques sont listés avant chaque rendu intermédiaire.

Les rendus sont individuels et/ou en sous-groupe.

**Supports de cours :** Le jour de projet est le Vendredi, jour complet de travail en salle, et tous ensemble.  
Les échanges se déroulent par transmission de fichier pdf sur drive, avant la séance et présentation hebdomadaire de l'avancement du projet.  
La langue française est privilégiée, mais l'atelier peut se dérouler en Anglais

**Unité d'enseignement :**  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
LAPASSAT Agnes  
GUIONY Philippe

**Crédits Ects : 14**  
**Nbr de semaines : 16**  
**Nbr d'heures / semestre : 112**  
**Travail personnel : 232**



## **PROJET**

### **C - MTP-P908 - Paysage/s : Architectures, villes & territoires en transition**

**Objectifs :** UNE PROBLEMATIQUE GLOBALE, UNE RESOLUTION LOCALE, entre théorie et pratique.

L'objectif de cet atelier est d'étudier, de mettre en critique les propositions du mouvement de la Ville en Transition et d'illustrer cette transformation possible de l'ensemble des espaces d'un territoire concret. Il s'agira cette année de répondre aux enjeux de la ville de FIGEAC, de penser et d'organiser l'évolution du territoire. L'atelier bénéficie d'une convention permettant cette année de financer le déplacement et l'hébergement du groupe d'étudiants sur le site, d'y rencontrer les acteurs locaux, travaillant notamment sur la thématique du réemploi.

Notre démarche sera donc :

- d'appréhender un système ou un problème dans sa globalité,
- d'observer comment les parties d'un système sont reliées,
- de réparer les systèmes défaillants, en appliquant des idées apprises de systèmes durables, matures, en fonctionnement,
- d'apprendre des systèmes naturels en fonctionnement pour repenser le rapport de l'être humain aux écosystèmes, aux lieux dans lesquels il s'est implanté et qu'il a abimé avec ses systèmes agricoles et urbains, la plupart du temps par manque de connaissance et d'éthique.

Les principes de la Ville en Transition seront analysés, mis en critique, en explorant leur potentiel de recomposition de l'architecture, de la ville et du paysage, de l'échelle territoriale à celle de l'édifice, envisageant le projet comme illustration des possibles de ces territoires.

**Contenu :**

A la recherche d'une société plus écologique, de nombreuses initiatives publiques et privées tendent à modifier la manière de concevoir bâtiments et espaces publics. Parmi ces initiatives, celle des «Villes en Transition» porte un regard particulièrement intéressant sur les objectifs à atteindre à l'échelle globale, en proposant et cherchant méthodes et outils pour y parvenir à une échelle locale.

Mouvement ou réseau d'initiatives locales et citoyennes, la Ville en Transition s'inspire des principes de la permaculture pour penser et construire une société dans laquelle intelligence, sobriété et efficacité permettraient la transition énergétique et écologique nécessaire à une société «sans pétrole». Ce mouvement qui est devenu mondial trouve pourtant un enracinement local, celui de l'initiative citoyenne.

Il est né d'un exercice universitaire, une expérimentation de descente énergétique, mené en 2005 par les étudiants du cours de soutenabilité appliquée de l'université de Kinsale (Irlande), sous la direction de Rob Hopkins, enseignant en permaculture. En 2006, la ville de Totnes (Grande-Bretagne) se lançait avec Rob Hopkins dans la mise en application des actions qui lui permettraient de penser et mettre en oeuvre les moyens de sa transition vers un monde sans pétrole. Rob Hopkins est aujourd'hui considéré comme le fondateur de ce mouvement, Totnes comme la première expérience menée à l'échelle urbaine.

La nécessité d'entrer en transition est définie par Rob Hopkins en réponse à la problématique du pic pétrolier (comment adapter nos modes de vies à cette pénurie, puis cette disparition) liée à celle du changement climatique. A l'inverse de certains discours, il n'est pas question de limiter, de contraindre pour tenter de sauvegarder ce qui peut l'être, il est question de prendre acte que des changements sont en cours, et que la plus belle chose que puisse faire une humanité forte des connaissances acquises et des technologies qu'elle maîtrise est tout simplement de penser son adaptation, et d'entrer dans un processus de résilience, permettant de redéfinir nos actions en respect du monde vivant, de préparer notre cadre de vie pour qu'il puisse perdurer.

Quand la plupart des discours sur la transition énergétique sont anxieux, militants, portent une part de confrontation pour convaincre, de nécessité de légiférer pour imposer, les initiatives des acteurs des Villes en Transition sont basées sur l'optimisme, la réflexion collégiale, le partage d'un projet et sa mise en oeuvre en toute simplicité.

Si les thèmes abordés par le mouvement des Villes en Transition sont communs à de nombreuses initiatives actuelles (autonomie énergétique, autonomie alimentaire, recherche d'un moindre impact environnemental, etc.) la particularité de cette démarche est de les appréhender d'une manière héritée du modèle agricole de la permaculture, pensant la transition non plus comme une somme d'actions juxtaposées, mais en liant ces actions

dans un projet d'ensemble, cherchant la cohérence entre les soins à la nature & à la terre, l'habitat, les outils & technologies, l'enseignement & la culture, la santé & le bien-être, la finance & l'économie, le foncier & la gouvernance. La démarche de transition y est un projet initié et maîtrisable par un collectif citoyen, décidé collégialement sur la base de recherche de connaissances spécifiques à chaque domaine concerné (habitat, éducation, culture, production agricole, production énergétique), de leur partage, pour une mise en pratique immédiate et itérative.

Les initiatives les plus fréquentes concernent l'autonomie alimentaire (notamment en ville où quantité de potagers alternatifs expérimentent le circuit court), mais aussi la monnaie alternative, «locale» (qu'il s'agisse des billets «pêches» de Montreuil, des «radis» d'Ungersheim, 50 monnaies locales sont actuellement en circulation, près de 70 en projet), les projets de mutualisation pour la transition énergétique d'ensembles immobiliers, et bien évidemment la construction de bâtiments.

L'aménagement de l'espace public fait de même partie des initiatives de transition, même s'il n'est que plus rarement évoqué par les acteurs se revendiquant de la Ville en Transition. Les problématiques écologiques, puis les difficultés budgétaires de nombreuses communes, ont conduit à penser l'espace public suivant une économie de moyen et d'énergie (éclairage public, assainissement en surface, gestion différentielle des espaces plantés, etc.). Le choix même des végétaux a évolué vers une plus grande adéquation avec le milieu, l'écosystème.

Les initiatives sont ainsi publiques, collectives et individuelles. Chacune est vertueuse et utile, en cela rarement mises en relation réelle par le prisme de leur potentiel commun de redéfinition de nos territoires, tant en terme fonctionnel que technique et qu'esthétique.

Le travail de va et vient entre l'échelle territoriale et celle de l'édifice sera au coeur de la démarche. Après une courte analyse d'ensemble, menée collégialement, le travail individuel permettra à chacun d'approfondir une situation particulière.

Le semestre se déroule en 3 temps :

- 1) Un premier temps - court (2 semaines) - d'exploration d'un corpus de théories et d'expériences qui permettent à l'ensemble du groupe d'accéder à un ensemble de connaissances en mutualisant la recherche. Chaque étudiant.e a la responsabilité de l'analyse et de la présentation au groupe d'un élément du corpus.
- 2) La seconde phase consiste en l'exploration et l'analyse collective du site de projet, pour dresser un bilan et l'esquisse des stratégies collectives. Ces stratégies définissent le lien entre les projets qui seront développés ensuite de manière individuelle.

3) La troisième phase consiste, à partir de la stratégie d'intervention sur le territoire, à développer un projet individuel, qui trouve son ancrage dans la problématique territoriale, la stratégie commune, et propose une réponse architecturale et située, argumentée.

**Travaux requis :**

Les séances sont hebdomadaires et l'accent est mis sur la cohérence entre pensée du projet et expression graphique et orale de celui-ci pour aboutir à un projet faisant preuve d'une réelle capacité de proposition argumentée. L'atelier est organisé sous forme de séances de correction/débat entre les étudiants eux-mêmes et les enseignants. Un arpentage du territoire de travail se fera avec les enseignants en début de semestre. L'équipe enseignante est assuré par un binôme architecte / paysagiste.

**Supports de cours :**

**Unité d'enseignement :**

M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**

GOURVIL Yannick

DANIEL LACOMBE Eric

**Crédits Ects :** 14

**Nbr de semaines :** 16

**Nbr d'heures / semestre :** 112

**Travail personnel :** 232



**PROJET**

**C - MTP-P909 Milieux habités-construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels**

**Objectifs :**

Architecture urbaine, dialogue de la ville et de la nature :

Il s'agit de dépasser l'opposition entre ville et nature, entre architecture et paysage. La transformation des mentalités qui permettra de rompre avec l'aliénation des urbains vis-à-vis de la nature passe par l'invention d'une nouvelle architecture et d'une nouvelle écologie susceptibles de métamorphoser la ville présente. Il faut donc apprendre à travailler à partir de quartiers urbanisés posant des problèmes divers, et non prôner une utopie passe-partout (les tours dans la nature, la ville jardin, le lotissement écologique).

**Contenu :**

Construire l'urbanité dans une zone exposée à des risques naturels : des abris-ouverts

Il s'agit de permettre à un groupe d'étudiants de préparer un projet à partir de l'étude d'une zone urbaine exposée à un risque naturel majeur. Il revient aux élèves de choisir leur site, mais le type de risque envisagé leur sera donné et variera d'une année à l'autre, l'eau (inondation, sécheresse, stockage et traitement des eaux polluées), l'air (tempête, pollution, feu), la terre (ruissellement, érosion, pollution en profondeur). Le projet envisagé devra porter sur une zone urbanisée et sa transformation. Dans ce contexte, l'architecture doit rendre possible un double imaginaire : celui du repli défensif de l'abri de quelques manières qu'on le conçoive, et celui de l'ouverture à un nouveau mode de rapport aux espèces vivantes et à la nature. Cela conduit au coeur d'une nouvelle esthétique, entièrement tournée vers la réception active de l'architecture, et reposant sur la mise en pratique de notions issues de l'art du paysage contemporain.

**Travaux requis :**

La mise en place d'une méthode de travail de conception sera rythmée par un petit nombre d'enseignements en séminaire.

**Supports de cours :**

**Unité d'enseignement :**  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
TOUSSAINT Thibaud  
HORN Christian

**Crédits Ects : 14**  
**Nbr de semaines : 16**  
**Nbr d'heures / semestre : 112**  
**Travail personnel : 232**

## **PROJET**

### **D - IEHM-P904 Patrimoine(s) et mutations: un écoquartier en réhabilitation/reconversion**

**Objectifs :** P904 - Le lien manquant – Colmar – Neuf-Brisach - Breisach

Cadre de l'atelier

L'atelier porte sur la lecture, l'analyse, la compréhension et la transformation d'un site d'études depuis l'échelle urbaine jusqu'à l'échelle architecturale. Il s'agira de s'appuyer sur les qualités des sites étudiés et de projeter la transformation des espaces bâtis, en démontrant qu'il est possible de réaliser une œuvre architecturale forte à travers l'intervention sur le bâti existant.

Le choix de l'espace transfrontalier franco-allemand Colmar-Fribourg, comme cadre de l'atelier, permet aux participants d'appréhender les spécificités de ces territoires transfrontaliers avec son histoire mouvementée, qui offre une grande diversité de sites d'études.

Le travail simultané de trois écoles d'architecture (Paris-La Villette, Strasbourg, Grenoble) sur le même territoire va faire émerger un regard global et diversifié sur des avenir possibles de cette portion du Rhin supérieur.

**IMPORTANT : Voyage**

Un voyage de découverte de ce site d'études transfrontalier aura lieu du jeudi 10/10 matin au dimanche 13/10/2024 l'après-midi, ensemble avec les étudiants de l'ENSA Strasbourg et l'ENSA Grenoble. La participation à ce voyage est obligatoire.

Contexte et hypothèse des projets

Le scénario prospectif choisi, consiste à redynamiser un territoire alsacien au travers de la réactivation de la ligne ferroviaire Colmar (France) – Fribourg (Allemagne). Cette ligne, qui traverse la frontière franco-allemande, constitué par le Rhin, a été partiellement détruite lors de la Seconde Guerre mondiale et va redevenir un trait d'union entre les deux pays. Le projet fait partie des 15 projets prioritaires du traité d'Aix-La-Chapelle et des études pour sa réalisation sont en cours.

L'atelier prend l'hypothèse qu'avec la reconstruction du pont sur le Rhin et la mise en service de la ligne ferroviaire, cette nouvelle offre de mobilité enclenchera une restructuration et une modernisation des quartiers de gares dans les polarités urbaines concernées. Trois secteurs de projet diversifiés ont été identifiés au sein de trois villes le long de la voie ferrée : Colmar (ville préfecture du Haut-Rhin), Neuf-Brisach (site majeur de Vauban, classé au patrimoine de l'UNESCO), et Breisach (ville historique sur le bord du Rhin en Allemagne).

Les situations construites envisagées comprennent des édifices de différentes époques, des ouvrages fortifiés et des infrastructures. L'atelier expérimente l'intervention sur le bâti existant et son contexte urbain. Les étudiants auront pour objectif de le transformer et le compléter pour l'adapter aux nouvelles demandes de la société. Ils imagineront comment répondre aux enjeux contemporains, et à l'urgence écologique, et expérimenteront entre autres la construction bas-carbone.

L'atelier de projet s'inscrit dans une collaboration avec l'atelier du projet transfrontalier en master à l'ENSA Strasbourg, dirigé par Dominik Neidlinger, et un atelier de projet en master à l'ENSA Grenoble, piloté par Frédéric Dellinger. Il se déroule en partenariat avec les acteurs locaux.

Enseignants : Christian HORN – Quentin LE NORMANT

Langue d'enseignement : français

Langue de communication : français, anglais, allemand

**Contenu :**

Organisation de l'enseignement

Jeudi 10/10 matin : départ de Paris à Colmar (10h) / après-midi : conférences introductives à Colmar

Vendredi 11/10 journée : visite des sites et rencontres avec des acteurs locaux soir : choix des secteurs de projets

Samedi 12/10 journée : études des secteurs de projets (analyse, relevés, collecte d'informations...) / après-midi : retour à Strasbourg

Dimanche 13/10 main : visite du projet urbain transfrontalier 'Deux-rives' Strasbourg – Kehl / retour de Strasbourg à Paris (arrivée 15h30)

Une participation financière par les étudiants pour l'hébergement est nécessaire. Le montant reste à définir (environ 100€, à confirmer).

2<sup>e</sup> séquence : Compréhension du territoire et des secteurs des projets (en groupe)

Les étudiants effectuent une analyse urbaine des secteurs de projet avec un regard sur le potentiel de mutabilité du patrimoine existant, en fonction de ses qualités spatiales, techniques, historiques et esthétiques. Cette démarche s'appuie sur la recherche de documents, ainsi que sur des échanges avec les acteurs locaux, et conduit à une lecture patrimoniale et typologique, parcelle par parcelle. Les groupes d'étudiants développent des orientations d'aménagement urbain pour les secteurs de projet.

3<sup>e</sup> séquence : Transformation des îlots et bâtiments existants (en binôme/individuel)

Au sein des secteurs de projet, les étudiants choisissent des bâtiments existants à transformer, restructurer ou compléter. Il peut s'agir de différents patrimoines bâtis existants : reconnus, méconnus, banals ou ordinaires... Le parti architectural s'exprime dans les relations que le projet établit avec le bâti d'origine, son contexte urbain et paysager, ainsi que dans les solutions techniques proposées pour les interventions contemporaines. Le programme des projets est élaboré en tenant compte des espaces, du contexte et des dynamiques urbaines et territoriales actuelles et futures. Les solutions techniques et matérielles sont approfondies jusqu'aux détails, notamment en ce qui concerne les articulations avec les structures existantes. L'atelier explore les potentialités des matériaux bas-carbone, telles que la pierre, la terre crue, le bois, la paille...

Recherche : Corpus commun d'analyse d'exemples construite

La rédaction et présentation d'un travail d'analyse d'un bâtiment réhabilité en région Île-de-France (travail en binôme souhaité) et mené en parallèle pour créer un corpus commun d'analyse d'exemples construits.

L'atelier propose une expérience d'autonomie pour aider les étudiants à préparer leur PFE : gestion collective de l'organisation, de la coordination et de la répartition des tâches, méthodes de travail et échanges sur la conception.

**Travaux requis :**

Organisation collective de l'atelier, coordination du travail au sein des groupes, répartition des tâches.

Conception, représentation et présentation d'une analyse urbaine et patrimoniale, ainsi des orientations d'aménagement urbain, travail collectif en groupe d'étudiants.

Rédaction et présentation d'un travail d'analyse d'un bâtiment réhabilité en région Île-de-France, travail en binôme/individuel.

Conception, représentation et présentation d'un projet architectural de transformation de l'existant, travail en binôme/individuel.

**Supports de cours :** Apports au fil des séances sur les questions de la méthodologie de l'analyse urbaine, de l'analyse de l'existant, des valeurs patrimoniale et historique, des techniques adaptées à la réhabilitation et de la représentation

Relations possibles avec les autres enseignements :  
S7-S9 IEHM - CTID926 Patrimoine(s) et mutations, Philippe Dehan  
S8 IEHM - CTID 830 - Pratiques de réhabilitation : Laure Jacquin

Unité d'enseignement :  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**

DESTOMBES Louis

FILLETTE Romaric

CHEDEMOIS Angélique



**Crédits Ects : 14**

**Nbr de semaines : 16**

**Nbr d'heures / semestre : 112**

**Travail personnel : 232**

**PROJET**

**D - IEHM-P907 Le Rouge et le Noir**

**Objectifs :**

Le Rouge et le Noir

Le Rouge et le Noir, roman écrit par Stendhal et publié le 13 novembre 1830, parle avant tout de son temps accompagné de son sous-titre « Chronique de 1830 ». Julien, son personnage principal, est tiraillé entre sa connaissance du Nouveau Testament et son admiration pour Napoléon Bonaparte, ce qui le met devant un choix, comme métaphore de l'architecte face à un lieu. Quelques jours plus tard, soit le 25 novembre, est créé le poste d'inspecteur général des monuments historiques sous la monarchie de Juillet dont la mission est de « constater l'existence et faire la description critique de tous les édifices du royaume qui, soit par leur date, soit par le caractère de leur architecture, soit par les événements dont ils furent les témoins, méritent l'attention de l'archéologue, de l'historien ».

Un an plus tard paraît le roman de Victor Hugo Notre-Dame de Paris, qui inclut une critique brève mais sévère contre les restaurations hâtives dont sont victimes les monuments historiques de son époque son inquiétude se cristallise dans un texte plusieurs fois publiés jusqu'à sa version définitive en 1832 dans la Revue des Deux Mondes, Guerre aux démolisseurs. Deux siècles plus tard ce n'est pas tant le patrimoine gothique que celui moderne qui est péril.

Le rouge et le noir, ce sont aussi les couleurs qu'adopte l'architecte français Robert de Cotte (1656-1735) pour discerner dans ses plans ce qui est de l'ordre du déjà-là, le noir, et ce qui sera, le rouge. Ce choix, sensé, est l'expression de la conjugaison au présent d'une situation architecturale passée et de son homologue à venir qui fait de toute intervention dans une situation spatiale existante le théâtre de la rencontre de deux époques, entre sédimentation et érosion.

Si les ellipses du XIXe siècle industriel et du XXe moderne ont pu faire croire au mirage de la création sans racines, le XXIe siècle nous ramène collectivement à la question de la soutenabilité de la construction qui est aujourd’hui globalement l’outil de l’expansion financière infinie dans un monde fini et en fait l’une des plus importantes contributrices du dérèglement climatique.

Un pas de côté au cœur de l’archipel nippon, où l’on y pratique autant le zotai que le wabi, permet de ne pas rester prisonniers de la seule pensée occidentale et de questionner nos pratiques encore profondément marquées et codifiées par la chaire d’histoire de l’architecture du Moyen Âge et de la Renaissance confiée à Anatole de Baudot en 1887, tout comme le legs du XXe siècle et bientôt du XXIe siècle dont l’inventaire ne fait que commencer invite à questionner ses transformations à venir.

**Contenu :**

Deux siècles après l’apostrophe de Victor Hugo et sa déclaration de guerre aux démolisseurs les temps n’ont pas beaucoup changé, nous continuons à démolir des architectures qui sont le témoin de différentes époques et qui auraient pu nous être utiles.

L’atelier s’inscrit dans la perspective de la sauvegarde des bâtiments qui atteignent nos rivages contemporains parce qu’ils ont duré, et à qui nous devons assistance pour qu’ils durent encore. Contemporanéiser des architectures déjà présentes est une des réponses que les architectes peuvent apporter aux enjeux environnementaux actuels, dans une tradition de conservation, au sens de transmission, de ce qui a déjà duré pour le faire durer plus encore, dans un mouvement de « maintien durable » par l’acte de création pour reprendre les mots récents de Pierre Caye.

Il s’agit de faire de ce moment un acte pesé pour rompre avec les logiques passées soit de destruction, soit d’altération, par l’observation, l’acquisition et la restitution, tout en interrogeant quelles mutations les constructions dont nous héritons sont capables d’accepter dans une dialectique entre logiques passées et désirs actuels, entre imaginer un programme et la capacité de l’accueillir. Il s’agit également de mobiliser des ressources matérielles avec mesure et réemployer celles qui sont générées par les interventions rendues nécessaires.

L’intervention dans l’existant se cultive, ainsi les étudiants seront amenés à analyser la substance de références remarquables.

L’intervention dans l’existant se mesure, ainsi les étudiants se livreront à un premier exercice de relevé et de diagnostic.

L’intervention dans l’existant n’est pas neutre, ainsi les étudiants constitueront une connaissance des ressources disponibles dans un

périmètre donné, dont celui du site choisi, pour y puiser la matière de leur intervention.

L'intervention dans l'existant est un acte fort, ainsi les étudiants n'en dissimuleront pas l'importance par l'usage de couleurs identifiables instantanément.

L'intervention dans l'existant n'est envisagée que si elle permet l'accueil du vivant, les amenant à interroger la corrélation entre usages et espaces.

L'intervention dans l'existant n'est pas un acte final mais une proposition contemporaine qui, un jour, laissera la place à une nouvelle intervention.

L'enseignement du semestre est progressif, de manière à faire mûrir le projet.

#### 1 | Désordre apparent, ordre caché

Au premier temps de l'exercice débutera une enquête qui permettra de faire apparaître à partir d'un désordre apparent le principe de causalité qui d'événement en événement a constitué ce qui se présente aux yeux des étudiants d'aujourd'hui.

#### 2 | Théories et pratiques, sédimentées

Ce second temps sera celui de l'exploration d'exemples manifestes à travers les XXe et XXIe siècles, donnant lieu à une restitution à la manière d'un catalogue raisonné.

#### 3 | Pour aujourd'hui et demain

Au troisième temps ce ne sera plus la forme qui sera analysée mais les forces en jeu qui font que le lieu s'éloignera, pour un temps, de la ruine ruskinienne, pour rencontrer, pour un temps également, un avenir. Ici l'enquête n'aura plus à voir avec le lieu mais ce qui l'entoure, la société humaine.

#### 4 | Le Rouge et le Noir

Au quatrième temps pourra s'épanouir le projet d'architecture face à des interrogations fertiles. Sa nature, à la fois matérielle et immatérielle, acquerra de phase en phase une substance de plus en plus constituée et cette réflexion aboutira à la cristallisation d'une architecture contemporaine, dans le sens qu'elle sera nécessairement celle de son temps, en y mariant le rouge et le noir.

Lien vers la présentation:

[https://parislavillettearchif-my.sharepoint.com/personal/grichka\\_martinetti\\_paris-lavillette\\_archi\\_fr/\\_layouts/15/guestaccess.aspx?share=EaiNpW-1G7VEuHPaYrHLEEUBOuzcJLqJxepZ7LqgMgbZYQ&e=z3NFpS](https://parislavillettearchif-my.sharepoint.com/personal/grichka_martinetti_paris-lavillette_archi_fr/_layouts/15/guestaccess.aspx?share=EaiNpW-1G7VEuHPaYrHLEEUBOuzcJLqJxepZ7LqgMgbZYQ&e=z3NFpS)

<http://nuage.grichka-martinetti.com/index.php/s/oNxfw64i6aAqTci>

**Travaux requis :**

Travail collectif

Studio comme lieu de débat

Les étudiants seront amenés à participer à un débat collectif et continu tout au long du semestre afin d'affûter l'esprit critique de chacun. L'actualité sera abordée, tout comme les ouvrages d'hier et d'aujourd'hui qui participent à la vie intellectuelle des architectes.

Lectures

Le semestre sera rythmé par la lecture de textes choisis qui permettront d'appréhender le cadre philosophique dans lequel s'inscrit l'intervention dans un lieu existant. A chaque séance ces textes seront débattus avec les étudiants.

Analyse collective

Le semestre débutera par un travail collectif de constitution d'un atlas d'interventions dans l'existant amorcé en 2021 à l'ENSA Nantes, qui y perdure depuis et auquel l'atelier participera à la fois dans un enjeu de partage tout au long du semestre et au long cours pour les générations à venir.

Analyse des ressources

Selon la répartition des différents sites retenus par les étudiants des groupes de travail seront constitués afin d'enquêter sur les ressources matérielles disponibles pour les projets à venir.

Travail individuel

Attendus

Les attendus de chaque phase seront définis lors des séances collectives de chaque semaine dans la perspective de les adapter à l'avancement de l'ensemble des étudiants pour maintenir une exigence de la qualité du travail en adéquation avec les conditions réelles du semestre.

Matière du site

Les étudiants seront amenés à réfléchir à l'utilisation de la matière du site. Ce questionnement fera l'objet d'un exercice spécifique de manipulation de la matière issue du site pour produire un artefact de grande échelle (de 1/1 à 1/10), accompagné d'une argumentation du dispositif produit dans le projet architectural global développé.

L'intérêt recherché peut être multiple ou bien vise une fonction précise :

- sensible à la manière des travaux de l'Arte Povera et autres courants artistiques questionnant l'espace, la matière et le temps qui seront présentés pendant le studio,

- sociale par sa capacité à produire groupe,
- technique par la démonstration de réponse à une problématique fonctionnelle,
- économique par la démonstration de son efficacité au regard des ressources nécessaires,
- écologique par sa capacité à stocker du carbone, à remplacer des dispositifs consommateurs, à servir une forme d'autonomie, à produire de la biodiversité, etc.,
- architecturale car servant une production d'espace qualitatif au regard des critères (non restrictifs) énumérés ci-dessus.

L'objectif est de produire une collection de propositions soumises à débat, en éprouant par l'expérimentation la puissance intrinsèque des matières dans leur réalité concrète.

#### Carnet de travail

Les étudiants devront consigner toutes leurs recherches dans un carnet de travail qui sera demandé aux étudiants à chaque séance et qui sera régulièrement scanné pour en présenter la substance lors des deux dernières phases du projet.

#### Contrôle continu

Le semestre sera marqué de plusieurs jalons donnant lieu à des jurys amenant les étudiants à présenter l'avancement de leur travail par tous les moyens de représentation et de restitution acquis pendant les années précédentes, dont la maquette qui sera au cœur de l'enseignement par l'apprentissage de sa valorisation comme objet de rendu, puis se clôturer par un jury final.

#### Supports de cours : APPORTS THÉORIQUES ET PRATIQUES

De nombreuses interventions théoriques en lien avec le projet seront proposées aux étudiants pour leur constituer un bagage culturel et philosophique solide dans le domaine de l'intervention dans l'existant. La présence d'enseignants praticiens permettra d'apporter un regard ancré dans la dimension physique de l'architecture et les modalités de sa présence matérielle. Des outils seront donnés aux étudiants afin de lier intimement ces deux champs vitruviens que la discipline architecturale manipule depuis plusieurs millénaires.

#### Codification colorimétrique

Le studio Le Rouge et le Noir a pour but de structurer la pensée et penser la structuration de l'intervention dans l'existant des architectes en devenir qui nous accompagnent pendant ce semestre.

Ceci passe par l'adoption d'un code colorimétrique géométral, spécifique à chaque acte, afin de pouvoir mesurer, évaluer, comprendre les mouvements matériels opérés.

La définition précise de ces couleurs fera l'objet d'un travail mené par un groupe dédié et dont les recherches seront présentées à l'ensemble du studio.

#### Noir

La conservation. Tout élément qui sera conservé sera dessiné avec la couleur noire.

#### Jaune soleil

La dépose. Toute intervention implique de déposer des éléments, qui seront représentés sur un plan et avec une couleur spécifique.

#### Rouge

La création. Il s'agit ici de repérer ce qui est matériellement exogène au lieu. Cette couleur, adoptée dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, et que l'on retrouve en première page du roman Notre-Dame de Paris de Victor Hugo, est par analogie celle de la novation, le sang artériel.

#### Bleu

Le réemploi. Les préoccupations écologiques contemporaines ont remis au goût du jour un acte banal dans l'histoire de l'architecture, celui de réemployer la matière présente sur site. Également par analogie à l'anatomie humaine, le bleu représente le sang veineux.

### GLOSSAIRE

#### Rénovation

Réfection d'un ouvrage, dans un état analogue à l'état d'origine. Cette opération sous-entend le maintien de la fonction antérieure de l'ouvrage.

#### Restauration

Remise en état, à l'identique, d'un ouvrage présentant un intérêt architectural ou historique marqué.

#### Réhabilitation

Amélioration générale ou la mise en conformité avec les normes en vigueur (normes de confort, normes électriques et sanitaires, chauffage, isolation, etc.) d'un ouvrage.

#### Restructuration

Réhabilitation qui comporte une modification des superstructures ou des infrastructures de l'ouvrage.

#### Transformation

Réhabilitation qui comporte un changement de destination ou de mode de fonctionnement de l'ouvrage.

#### Reconstruction

Construction d'un bâtiment similaire après que celui d'origine a été détruit.

#### Déconstruction

Activité de démantèlement sélective et réfléchi d'éléments bâtis.

#### Recyclage

Procédé de traitement des déchets de produits arrivés en fin de vie, qui permet de réintroduire certains de leurs matériaux dans la production de nouveaux produits.

Réemploi

Opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori lui donnera une seconde vie.

Extension

Agrandissement de la surface existante soit à la verticale, soit à l'horizontale, en continuité avec le bâtiment existant.

**Unité d'enseignement :**  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
NOUAILLER Thomas  
GOLDSCHMIDT Thomas

**Crédits Ects : 14**  
**Nbr de semaines : 16**  
**Nbr d'heures / semestre : 112**  
**Travail personnel : 232**

## **PROJET**

### **D - IEHM-P911 Surélévation et restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire**

**Objectifs :** Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les bases d'une vraie compétence dans un domaine : la réhabilitation-restructuration du patrimoine résidentiel ordinaire, qui constitue pour les jeunes architectes un débouché professionnel croissant.

**Contenu :** Nous nous proposons d'explorer, au travers d'un projet d'édifice inscrit dans un environnement urbain, la thématique de la restructuration-surélévation du patrimoine résidentiel ordinaire dans Paris et sa banlieue, que ce patrimoine soit ancien (immeubles de type 'faubourien' en pans de bois et plâtre) ou plus récent (années 60 à 80)  
Le devenir d'un patrimoine engage une réflexion d'architecte. Il est de sa compétence de savoir proposer les meilleures pistes pour une évolution qualitative et durable de l'ensemble résidentiel. Pourront ainsi être convoquées surélévation, renouveau de l'enveloppe, redistribution intérieure et éventuelle densification.  
La surélévation, en particulier, fait partie des solutions promues par la Ville de Paris pour faire face à la pénurie de logements en ville, en même temps qu'elle est une façon pour des copropriétés en difficultés de financer la réhabilitation et la remise à niveau de leur immeuble, notamment dans le cadre des améliorations énergétiques. Les bailleurs institutionnels peuvent aussi être désireux d'augmenter la capacité d'accueil des édifices, et d'accroître par ce moyen leur patrimoine.  
Des partenariats pourront être noués avec des copropriétés privées, avec des bailleurs sociaux parisiens, par exemple deux filiales de la RIVP : Heneo (foyers) et Habitat Social Français, ainsi qu'avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur) qui a initié la réflexion dans ce domaine depuis 2014.

Le travail se fondera également sur l'expérience de la ville de Genève, engagée dès 2008, et sur les outils méthodologiques qu'elle a mis au point aux différentes échelles d'intervention et de perception.

**Travaux requis :**

Le projet, appréhendé à de multiples échelles, au niveau urbain comme à celui du détail, se développera au moyen d'études morphologiques et constructives d'immeubles existants, pour aboutir à des plans détaillés et à de grandes maquettes.

Un apport d'enseignants du champ STA sera donc le bienvenu, tant sur la question structurelle que sur la réhabilitation énergétique.

**Supports de cours :**

**Unité d'enseignement :**  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
DUJON Marc  
BELVAL Charlotte

**Crédits Ects : 14**  
**Nbr de semaines : 16**  
**Nbr d'heures / semestre : 112**  
**Travail personnel : 232**

## **PROJET**

### **D - IEHM-P912-Ressources rurales**

**Objectifs :**

RESSOURCES RURALES

Un atelier Hors-les-Murs en Charente-Maritime

Cet atelier expérimente un enseignement transversal en regroupant deux studios (S7 et S9) d'un même domaine d'étude. Cette démarche permet de mutualiser les moyens et ressources autour d'un atelier Hors-les-Murs et l'apport d'une pluralité de points de vue.

[https://issuu.com/ressources\\_rurales/docs/ensaplv-rr79-2022\\_2023-livret\\_issuu\\_extra](https://issuu.com/ressources_rurales/docs/ensaplv-rr79-2022_2023-livret_issuu_extra)

Contexte.

Face aux mutations écologiques, économiques, sociétales actuelles, les territoires ruraux cristallisent les enjeux de demain. Tandis que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons paradoxalement à une désertification des centre-bourgs, une dégradation de la qualité d'habiter, au déclin des services publics. Ce double mouvement "extensions urbaines versus désertification" s'accompagne du développement brutal d'infrastructures de contournement, de zones d'activités, à rebours d'une évolution patiente et raisonnée d'un établissement humain en lien avec ses ressources naturelles. En parallèle, la hausse des prix de l'immobilier de pôles urbains, la prise de conscience de la préciosité des territoires ruraux pré-figurent un mouvement de regain d'intérêt pour les communes rurales. Ces changements de paradigme des territoires ruraux démontrent la nécessité de leur accorder une attention approfondie, soucieuse d'anticiper les enjeux à court, moyen et long terme.

Mise en situation.

A travers l'établissement d'un partenariat entre l'ENSAPLV et la DDTM de Charente Maritime, un Atelier Hors les Murs de 4 jours au début du semestre permet la mise en situation directe des étudiants et la rencontre directe avec les acteurs (habitants, élus, architecte et paysagiste conseil, DDTM, CAUE, ABF).

Cette année, il est proposé d'étudier la ville de PONS. Il est attendu de questionner librement des situations pré-existantes, à travers une phase de diagnostic et de compréhension fine de l'existant ainsi que la formulation d'une problématique qui serviront d'adossement à des explorations concrètes de projets, développés jusqu'au détail architectural.

Restitution et diffusion.

A la fin du semestre, une restitution à PONS des travaux réalisés est prévue sous la forme d'une publication et d'une exposition itinérante. Cette phase de diffusion prolonge le dialogue engagé, les questionnements posés, et qui pourront trouver, nous l'espérons, des continuités, passerelles avec d'autres champs ou développements ultérieurs.

**Contenu :**

Cet atelier tente ainsi de sensibiliser les étudiants aux enjeux contemporains d'évolution du monde rural, notamment à travers leurs « ressources existantes » au sens large : des conditions actuelles de la transformation d'un territoire, de l'attention au patrimoine bâti, et la mobilisation de savoir-faire et ressources locales. Trois axes orientent ainsi les recherches de l'atelier :

Ménager : l'inscription des interventions dans la démarche à venir du "Zéro Artificialisation Nette - ZAN" élargit le scope de réflexion d'une intervention sur l'existant (quels éléments construire, quels éléments conserver, quels éléments déconstruire ?) induisant naturellement une préoccupation complète sur la fabrication d'un territoire, de sa dimension construite à sa dimension paysagère.

Transformer : il s'agit ici d'interroger les modes de constructions possibles (réhabilitation, reconversion, extension). Il est demandé de mener une réflexion ouverte, prospective et critique sur les ressources locales, matériaux, savoir-faire disponibles et adaptés aux territoires et à ses enjeux.

Habiter : Il est attendu d'interroger les potentiels des lieux par la formulation d'une problématique, de convoquer les modes d'habiter au sens large, fruits d'une réflexion construite et engagée.

Le semestre s'organise autour de quatre séquences, chacune donnant lieu à un temps de restitution/jury comme point d'étape.

- Explorer. Cette première séquence à l'atelier vise à préparer de manière active l'atelier hors-les-Murs. Il est demandé à chaque binôme de

se saisir d'une problématique associée à des sites potentiels d'intervention. Chaque groupe oriente ses recherches sur des situations existantes concrètes et précises, convoquant des ressources documentaires disponibles et élaborées par eux-mêmes (dessins, maquettes de l'existant, analyse structurelle du bâti). Des premières hypothèses de projet ciblées permettront d'interroger, de tester directement les potentiels de transformations du lieu. En parallèle, l'ensemble du groupe prépare un atlas permettant de nourrir les discussions et interrogations aux différents acteurs présents lors du voyage - Présentation et Affichage d'un Atlas.

- Investir un territoire (Atelier Hors les Murs à PONS). Ces 4 jours sont entièrement dédiés à des visites de sites, tables rondes, conférences, ateliers intensifs de travail et restitution avec des intervenants sur place. Il s'agit ici de confronter les premières hypothèses de projet aux sites et aux problématiques explicitées, approfondir les relevés, échanger avec l'ensemble des acteurs présents sur le site. Suite au séjour, une restitution globale de l'ensemble des groupes ordonne et installe la juste cohérence des scénarii proposés - Restitution et affichage.

- Intervenir. Cette troisième séquence approfondit une hypothèse de projet au regard des conditions de projet. Selon les natures d'interventions, il est demandé une réflexion sur les conditions d'intervention par rapport à l'existant, ainsi que l'élaboration de dispositifs architecturaux et techniques précis (fragment au 1/20) - Jury Intermédiaire.

- Développer. Approfondissement des projets et préparation du jury final et de l'exposition.

**Travaux requis :**

- L'atelier est prévu pour accueillir 30 étudiants maximum. Il est demandé une forte motivation, un investissement assidu ainsi qu'une prédisposition au travail en équipe, (coordination collective et élaboration de projets en binôme). Une appétence pour les problématiques liées à l'intervention dans l'Existant ainsi qu'une aisance dans la production de maquettes est impérative.

- LANGUES : L'atelier se déroule en français, possibilité d'échanger, discussion en anglais. Une pratique intermédiaire de la langue française est nécessaire afin d'échanger avec les élus, habitants, partenaires,..

**Supports de cours :** Relations possibles avec les autres enseignements :

S7-S9 : CTID926 Patrimoine(s) et mutations, Philippe Dehan

S8 : CTID829 Le relevé : connaître et représenter l'existant, M. Chastanier, Mme Pernin

S8 : CTID 830 (n° à vérifier) - Typologies d'intervention dans l'existant, Mme Jacquin

MS713, M813, S913 : Histoire et pratiques des transformations du cadre bâti, Mme Bassieres, Mme Maumi

Unité d'enseignement :  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**

HARDY Eric  
MILA CARTANA Gemma  
GRISPELLO Carlo

**Crédits Ects : 14**

**Nbr de semaines : 16**

**Nbr d'heures / semestre : 112**

**Travail personnel : 232**

**PROJET**

**E - CCA-P910 - REAAC-Recherches économiques appliquées à  
l'architecture contemporaine**

**Objectifs :** Mots clés:

Économie du projet, économie des moyens, économie circulaire, économie territoriale, réemploi, logement, équipement, stratégies urbaines, architecture, architecture concrète, représentation ....

Présentation :

Alors que l'architecture contemporaine devient de plus en plus assimilée à un bien d'échange, le studio de projet « REAAC. Recherches économiques appliquées à l'architecture contemporaine » s'intéresse à étudier les relations qui gravitent entre la fabrication architecturale et sa dimension économique. Le studio explore pour cela la possibilité de la conception architecturale en prenant comme point de départ la question économique comme producteur formel, sa dimension matérielle et d'usage. En analysant l'histoire de l'architecture du dernier siècle nous pouvons remarquer une cohérence frappante entre le modèle économique dominant, la demande du marché, son modèle de production, la valeur sociale, la production architectonique et les innovations développées par notre société. Les questions économiques conditionnent de plus en plus nos vies citoyennes et notre pratique d'architecte. Elles deviennent un thermomètre indispensable influençant notre jugement et nos choix de conception. Elles nous permettent d'être crédibles envers la production architecturale où tout discours basé uniquement sur la composition ou sur une certaine esthétique formelle sonnent de plus en plus creux. Le but est de sensibiliser les étudiants à ce fait par la conception d'un projet architecturale où les différents aspects économiques seront pris comme point de départ de sa conception et non comme un sujet à régler ultérieurement. Cette posture sera la plus ouverte possible afin de faire émerger

l'intelligence de projet et sa pertinence au sein des mécanismes socio-économiques de la fabrique de l'espace. Il ne s'agira pas de créer un projet économe, ni de «chiffrer» un bâtiment (sauf si vous le jugez nécessaire). Nous nous intéresserons plutôt à comprendre comment la qualité en architecture est souvent reliée à sa dimension économique du projet (dans le sens le plus large du terme) et à la définition des conditions de nécessité intrinsèques pour chaque projet. Plus la maîtrise des systèmes constructifs, des ressources employées ou des usages sont définis, plus la conception d'une posture expérimentale ne devient évidente. Tous les meilleurs exemples de notre domaine nous l'apprennent. Ce cadre permet au final de s'intéresser à la question formelle non comme un acte esthétisant mais bien comme la construction d'une pensée critique.

Afin d'avoir une conscience du sujet dans tous ses aspects, nous nous intéresserons cette année la conception d'un programme mixte mêlant la conception de logements et d'équipements publics. Ces programmes mixtes jouent un rôle de plus en plus central dans l'identification du territoire contemporain. Leur situation urbaine, leur relation au déjà-là et le modèle économique qui en découlent ont besoin d'être reconsidérés en profondeur. Imaginer un bâtiment mixte non comme une simple valeur d'échange mais bien comme un élément s'intégrant durablement dans le tissu socio-économique d'une ville. Nous nous intéressons pour cela à identifier qu'est-ce que le strict nécessaire afin qu'un bâtiment « marche ».

Le travail du studio se base sur l'exploration de la possibilité de concevoir un projet architectural (en réhabilitant, en surélevant, ou en reconstruisant) qui prend en considération les spécificités d'une commande, d'un programme et de s'interroger sur les outils conceptuels et opérationnels pour sa projection.

L'objectif du studio proposé tente de confronter les étudiants à une problématique extrêmement contemporaine (l'économie dans la fabrique de l'espace) qui permet de mettre en relief les mécanismes de la conception architecturale et urbaine dans toutes ses facettes. Les amener à prendre position, en tant qu'architectes, sur cette problématique au travers de propositions architecturales pertinentes et faisables. Il s'agira donc de considérer des situations typiques de la production ordinaire, de l'architecture et de la ville, d'en effectuer la critique, puis de s'appuyer sur ces compétences pour formuler, par le biais d'un projet architectural, des propositions alternatives. Une reconquête de ce vide conceptuel semble possible, à laquelle le groupe de travail constitué par le studio de master peut contribuer, en dressant une lecture critique et en formulant des propositions concrètes. Une exigence particulière sera apportée à la dimension matérielle de la conception architecturale, sa représentation et sa mise en œuvre.

Les sites de projets choisis sont renouvelés chaque année et ils sont choisis en fonction de leurs nécessités de développement et sur leur pertinence urbaine et architecturale. Chaque étudiant - en groupe pour les masters et puis individuellement- seront libres de choisir leur problématique et leur site d'intervention (à l'intérieur de la ville d'action).

Pour l'année académique 2023-2024 le site d'action sera la ville de Bayonne. La ville nous intéresse particulièrement car elle fait l'objet dernièrement d'un fort bouleversement socioéconomique et touristique. La politique urbaine actuelle contribue aussi à une transformation importante de la ville et de ses milieux. Cette situation actuelle condense à notre sens une multitude de questions à même de nourrir les futurs projets. Nous interrogerons les tissus urbains, les projets en cours et en devenir à l'orée d'un questionnement le plus ouvert possible sur la définition d'une ville en devenir telle qu'est Bayonne désormais. Le travail de projet se fera en collaboration étroite avec plusieurs partenaires territoriaux.

**Contenu :** La méthodologie du studio explorera l'intersection d'approches empiriques et théoriques, in situ et ex situ afin de développer des outils critiques permettant d'aborder la question économique dans son intégralité

Le studio sera structuré en plusieurs séquences :

- 1) Enquête sur les relations entre économie et architecture, et sur le programme architectural choisi. Échelle urbaine et architecturale.
- 2) Identification de la problématique de projet, de la stratégie de programmation architecturale sur le site choisi.
- 3) Développement de la proposition architecturale. Forme d'aboutissement : réponse à l'échelle architecturale, avec un regard attentif sur l'impact à l'échelle urbaine-territoriale.

A titre d'exemple voir:

<https://www.dropbox.com/scl/fo/vg7xlj9ogrg0413zc2j0j/h?rlkey=ospjnzam9nt2ot0nxz-zohio4v&dl=0>

<http://enseignements.paris-lavillette.archi.fr/CCA/>

Equipe pédagogique:  
Carlo Grispello, TPCAU  
Eric Hardy, TPCAU  
Pierre Chabard, HCA

**Travaux  
requis :  
Supports de  
cours :**

**Unité d'enseignement :**  
M.9.7PA – Projet

**Enseignants :**  
POIRIER Vincent  
GAUBIN Franck

**Crédits Ects : 14**  
**Nbr de semaines : 16**  
**Nbr d'heures / semestre : 112**  
**Travail personnel : 232**

## **PROJET**

### **E - CCA-P914 Architecture, réhabilitation, transformation**

**Objectifs :**

Cette unité de projet a pour objectif :

- d'accroître la compétence des étudiants en architecture à concevoir le projet d'architecture avec conscience de la réalité des contextes (culturel, économique, foncier....).
- de développer leur capacité à mobiliser leurs connaissances techniques au bon moment dans le processus de conception du projet et par là même, d'approfondir la relation entre architecture, exigences constructives et cultures techniques,
- d'aborder la question du processus de matérialisation du projet : l'objectif est de développer le projet jusqu'à prendre position sur l'approche de la mise en oeuvre, et à établir choix des matériaux et des produits, concevoir et représenter les détails.
- de confronter les étudiants à un projet en rapport avec un bâtiment existant : il s'agira de développer le projet en évaluant les potentialités d'extension, de surélévation, de réhabilitation de l'existant.

**Contenu :**

L'unité de projet, afin de permettre dans le court délai du semestre d'aborder la matérialité du projet, limite le projet à l'échelle d'un édifice, doté d'un programme précis, ce qui n'exclut bien sûr pas la réflexion contextualisée, ni d'envisager le projet dans une problématique urbaine plus vaste. Mais le travail de projet s'orientera vers le bâtiment afin de développer une réflexion et un projet à l'échelle de l'immeuble.

Les phases générales de progression seront :

- l'analyse critique du contexte et du programme,
- les relevés et le diagnostics précis des existants
- le récolement et la synthèse de ce qui constitue le cadre réglementaire (PLU, incendie, accessibilité...)

-la recherche d'éléments de référence, développement d'idées fondatrices, de concepts générateurs, qui mettent en oeuvre culture architecturale et culture technique,  
-la ' mise en forme architecturale' : le projet, ses différentes échelles (du global au détail), ses différentes étapes (la progression des choix), ses différentes évaluations (pertinence, efficacité et cohérence),  
-les moyens de sa matérialisation et l'évaluation des orientations prises. Le caractère expérimental ou innovant sera apprécié tant du point de vue de l'expérimentation de nouveaux outils, que de la prescription de nouveaux matériaux, assortie de mesures et/ou d'évaluations de performances.

Des rendus intermédiaires seront organisés avec présence d'invités extérieurs.

Des interventions ponctuelles de spécialistes seront organisées (BET, entreprises...)

**Travaux requis :**  
**Supports de cours :**

**Unité d'enseignement :**  
M99CTA – Construction / Ambiances

**Enseignants :**

LEYRAL Marc  
SOURTCHEVA KIROV Cveta  
FILLETTE Romaric

**Crédits Ects :** 1,5

**Nbr de semaines :** 11

**Nbr d'heures / semestre :** 22

**Travail personnel :** 15

ENGLISH FRIENDLY  
communication language

ITALIAN FRIENDLY  
communication language

SPANISH FRIENDLY  
communication language

**CONSTRUCTION - AMBIANCES**

## CTA901 Réglementation incendie/économie du projet

**Objectifs :** Réglementation incendie : l'objectif du cours est de présenter de manière très condensée les principes et les règles relatives aux réglementations incendie, pour les bâtiments d'habitations et pour les Etablissements recevant du public

**Contenu :** Réglementation incendie : le cours est construit en deux volets : le premier consacré à la réglementation habitat et le second à la réglementation ERP. Le cours présente, pour chacune des deux catégories : le classement des bâtiments, les dispositions constructives, tout en définissant les différents concepts et principes communs ou spécifiques à chaque catégorie. Le cours s'appuie sur un support de diapositives.

**Travaux requis :**  
**Supports de cours :** pdf téléchargeable sur taiga.

**Unité d'enseignement :**  
M99CTA – Construction / Ambiances

**Enseignants :**  
SOURTCHEVA KIROV Cveta  
JOUVEAU Marie-Jeanne  
POIRIER Vincent  
FILLETTE Romaric

**Crédits Ects :** 1,5  
**Nbr de semaines :** 11  
**Nbr d'heures / semestre :** 22  
**Travail personnel :** 15

## CONSTRUCTION - AMBIANCES

### CTA902 Analyse du cycle de vie/interventions sur l'existant

**Objectifs :** A travers plusieurs focus choisis, ce cours de master 2 est destiné à initier les étudiants à deux thématiques émergentes incontournables :  
L'analyse du cycle de vie et les Interventions sur le bâti ancien

**Contenu :**

1. Analyse du cycle de vie (Cveta Kirova)  
Evaluer une opération immobilière par une approche multicritères et un outil normalisé, afin de quantifier les impacts environnementaux de la conception à la fin de vie d'une opération.  
Les trois cours proposés aux étudiants, concernant cette démarche, s'articulent autour des objectifs qui visent :
  - A apprécier la complexité des phénomènes,
  - A s'initier à une méthodologie
  - A formaliser par des cas concrets la valeur ajoutée que cette démarche d'évaluation présente.

2. Typologies du bâti ancien (R. Fillette): Spécificités du bâti faubourien, haussmanien, HBM, bâti de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>ème</sup>

3. Doctrines patrimoniales, datations, diagnostics (Marie-Jeanne Jouveau)

**Travaux requis :** Présence aux cours magistraux.

**Supports de cours :** Transmis par chaque intervenant

**Unité d'enseignement :**  
M99TECO – Transition écologique

**Enseignants :**  
LAPASSAT Agnes  
HILAIRE Philippe  
BRINGAND Flore  
HELAND Laure  
BOUCHERON Olivier

**Crédits Ects :** 1,5  
**Nbr de semaines :** 11  
**Nbr d'heures / semestre :** 22  
**Travail personnel :** 15

## TRANSITION ECOLOGIQUE

### TEC901 Les transitions écologiques : approches critiques (2)

**Objectifs :** Construire un débat informé sur les problématiques urbaines des transitions écologiques et en particulier celles ayant un impact sur la conception de projet d'espace et sur leur production.

Approfondir une réflexion et une prise de position argumentée vis-à-vis des problématiques abordées

**Contenu :** Avec la crise sanitaire actuelle, la question des transformations des conditions d'habitabilité de la Terre en lien avec les activités humaines a pris une ampleur inédite. Le thème des transitions écologiques occupe une place de plus en plus importante dans la sphère médiatique comme dans la sphère politique et les politiques publiques. Le thème ne relève plus seulement de questions techniques. Il est éminemment politique et social, à l'échelle de la planète et concerne tous les citoyens du monde. La complexité des problématiques soulevées et les orientations proposées par les gouvernements (lorsqu'il y en a) pour y répondre incitent à aborder ce thème de manière ouverte et vigilante en instruisant un débat critique collectif entre enseignant.e.s et étudiant.e.s. C'est pourquoi il ne s'agit pas d'un cours à proprement parler mais bien d'un enseignement. Il a été conçu au sein du groupe des enseignant.e.s du champ « Ville et Territoires » et est dispensé par ces dernier.e.s sur deux semestres en S8 et en S9. Coordonné par une enseignante du champ « ville et territoires », l'enseignement de S9 prolonge celui de S8 selon des modalités similaires à savoir 3 sessions de 4 séances chacune, dont 3 séances d'interventions par 3 enseignants différents et une séance de débat organisée par un collectif d'étudiant.es en lien avec les enseignants de la session. En 2022-2023, l'organisation des trois sessions est prévue selon la progression suivante :

Session 1 : Comprendre. Il s'agira ici de tenter de comprendre et de mettre en débat quelques-unes des solutions actuellement proposées concernant la 'transition écologique' dans l'aménagement du territoire à différentes échelles

Session 2 : Inverser. Il s'agira d'explorer d'autres manières de voir et d'analyser les lieux et les territoires ainsi que diverses manières de s'engager dans un processus de projet afin d'élargir le champ des possibles susceptibles de répondre aux crises écologiques actuelles

Session 3 : Expérimenter/inventer. Il s'agira de pousser plus loin l'investigation en analysant diverses expériences engagées dans et vers une transformation en profondeur des modes de vies alliant écologie-économie-démocratie participative.

Un document résumant l'organisation du semestre et le contenu de chaque intervention sera fourni en début de semestre.

**Travaux requis :**

Réalisation d'une fiche personnelle par session prenant appui sur les 3 interventions et la lecture d'un ouvrage choisi parmi la bibliographie, afin de faire émerger un questionnement argumenté qui servira à la préparation des débats.

Prise en charge de l'animation des questions d'une séance (en groupe), et participation active aux trois débats.

**Supports de cours :**

Powerpoint, textes,... selon les intervenants.

**Unité d'enseignement :**  
M99DU – Droit de l'urbanisme

**Enseignants :**

**Crédits Ects :** 1,5

**Nbr de semaines :** 11

**Nbr d'heures / semestre :** 22

**Travail personnel :** 15

## **DROIT DE L'URBANISME**

### **DU901 Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine**

**Objectifs :**

Droit de l'urbanisme et fabrique de la ville contemporaine.

Ce cours est destiné à familiariser les étudiants de Master au cadre conventionnel et réglementaire de la production de la ville contemporaine à partir d'une approche critique et raisonnée du droit de l'urbanisme, envisagé dans sa dimension codifiée comme dans sa pratique opérationnelle. Le point de vue proposé vise à analyser les conditions de fabrique de la ville contemporaine tant du point de vue de ses processus ordinaires, particuliers ou singuliers que du point de vue de ses procédés. Une attention spécifique sera portée aux règles et procédures qui visent le contrôle et la maîtrise foncière tout autant qu'aux stratégies d'aménagement et de développement territorial, ainsi qu'aux politiques qui s'y attachent qu'elles soient pilotées par l'acteur public ou négociées avec le privé.

**Contenu :**

Dans ce cadre, une réflexion particulière sera développée quant à la pluralité des pratiques professionnelles qui concourent à la fabrication de la ville et de l'urbain et à la place des concepteurs dans cette organisation. Compétences et savoirs seront questionnés afin de mettre en débat les principes, techniques et outils opérationnels de l'action urbanistique.

L'urbanisme et son droit n'échappent pas aux grands débats contemporains de nos mondes urbains, il s'agira donc ici de comprendre comment le principe de la règle et de sa codification accompagne les impératifs sociaux, économiques et politiques de nos sociétés. Depuis le début des années 2000, l'action publique s'est « verdie », en intégrant les enjeux de la transition écologique et de l'impératif participatif ce tournant cherche sa traduction dans la procédure urbaine qu'il s'agira d'analyser et de décrypter

à partir d'un ensemble d'exemple pris dans la production urbanistique contemporaine.

Le cours proposé s'articule autour de 5 grandes séquences qui s'appuient sur une contextualisation et une approche généalogique des notions développées afin d'assurer la progression pédagogique de l'étudiant et de permettre une maîtrise de la complexité des contenus et de leurs interactions.

- 1<sup>ère</sup> séquence : Le cadre institutionnel et organisationnel de l'urbanisme et de l'aménagement en France.
- 2<sup>ème</sup> séquence : Du droit du sol à la stratégie foncière : régulation et maîtrise de la propriété.
- 3<sup>ème</sup> séquence : Stratégie d'aménagement et de développement urbain : l'action publique en question.
- 4<sup>ème</sup> séquence : Maîtrise opérationnelle et modes d'intervention : quel dialogue entre intérêt général et intérêt économique ?
- 5<sup>ème</sup> séquence : Les réformes urbaines récentes face aux enjeux contemporaines des mondes urbains : transition écologique et impératifs participatifs.

Ce cours dispensé en promotion entière vise au-delà de son caractère magistral à permettre autant que possible la participation et le questionnement en séance. Au-delà d'une attention précise apportée aux définitions et notions urbanistiques convoquées, il s'agira de partir de situations concrètes pour analyser et mettre en débat des études de cas. Le droit de l'urbanisme est entendu ici comme une matière vivante qui dépasse la simple imposition réglementaire et qui permet de dévoiler les stratégies et résolutions opérationnelles proposées par les acteurs. Ce parti-pris pédagogique vise explicitement à développer une posture réflexive et critique des situations et pratiques professionnelles que les étudiants peuvent avoir à connaître.

**Travaux requis :**  
**Supports de cours :**